

Plan d'action des Caraïbes pour la santé et le changement climatique



Descripteurs des indicateurs



OPS



Organisation
Panaméricaine
de la Santé



Organisation
mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DES
Amériques

Plan d'action des Caraïbes pour la santé et le changement climatique

Descripteurs des indicateurs

Washington, D.C., 2019



Plan d'action des Caraïbes pour la santé et le changement climatique. Descripteurs des indicateurs
OPS/CDE/19-007

© **Organisation panaméricaine de la Santé 2019**

Tous droits réservés. Les publications de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) sont disponibles sur son site web (www.paho.org). Les demandes relatives à la permission de reproduire ou traduire, entièrement ou partiellement, les publications de l'OPS doivent être adressées au Programme des publications (www.paho.org/permissions).

Citation suggérée. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan d'action des Caraïbes pour la santé et le changement climatique. Descripteurs des indicateurs. Washington, D.C. : OPS, 2019.

Catalogage à la source. Disponible à l'adresse <http://iris.paho.org>.

Les publications de l'Organisation panaméricaine de la Santé bénéficient d'une protection du droit d'auteur conformément aux dispositions du Protocole 2 de la Convention universelle sur les droits d'auteur.

Les appellations employées et la présentation de l'information dans cette publication n'impliquent de la part de l'Organisation panaméricaine de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation panaméricaine de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas mentionnés. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation panaméricaine de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation panaméricaine de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

TABLE DES MATIÈRES

INDICATEURS DE MESURE DES PROGRÈS	1
AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 1 : AUTONOMISATION	2
I.1.1 Nombre de pays ayant des représentants du ministère de la Santé au sein des comités interministériels nationaux sur le changement climatique	2
I.1.2 Nombre de pays ayant un point focal national pour le changement climatique et la santé	3
I.1.3 Nombre de pays dotés d'un groupe de travail inter-programmatique et multipartite sur la santé et le changement climatique, établi par le ministère de la Santé	4
I.1.4 Nombre de pays incluant des questions sanitaires dans les rapports nationaux sur le changement climatique présentés à la CCNUCC et dans d'autres forums pertinents	5
I.1.5 Nombre de pays incluant le changement climatique et la santé dans des rapports nationaux sur la santé, ou dans des documents équivalents	6
AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 2 : DONNEES FACTUELLES	7
I.2.1 Nombre de pays incluant l'éducation sur le changement climatique et ses liens avec la santé humaine dans les programmes d'enseignement nationaux de l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire	7
I.2.2 Nombre de ministères de la Santé ayant des représentants formés sur le changement climatique et la santé	8
I.2.3 Nombre de pays qui ont élaboré des Chapitres sur la santé dans les plans nationaux d'adaptation, ou dans des documents équivalents	9
I.2.4 Nombre de pays disposant de profils de pays sur le changement climatique et la santé.	10
I.2.5 Nombre de pays se servant du bulletin des Caraïbes sur le changement climatique et la santé pour orienter les décisions sanitaires relatives au fonctionnement	11
I.2.6 Nombre de pays employant des outils pour mesurer les bienfaits connexes sur la santé des mesures d'atténuation.	12
I.2.7 Nombre de pays réalisant des campagnes de santé publique sur le changement climatique et la santé	13
AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 3 : MISE EN ŒUVRE	14
I.3.1 Nombre de pays employant des systèmes d'alerte précoce multirisques pour les conditions météorologiques et phénomènes climatiques extrêmes	14
I.3.2 Nombre de pays incluant des informations sur la variabilité et les changements climatiques dans les programmes sanitaires et conditionnant la santé	15
I.3.3 Nombre de pays incluant des indicateurs de variabilité et des changements climatiques dans les systèmes de surveillance des maladies et troubles sensibles au climat.	16
I.3.4 Nombre de pays dotés de plans et de procédures de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas de catastrophe météorologique et climatique	17
I.3.5 Nombre d'établissements de soins de santé respectant les normes de sécurité et écologiques, selon l'indice de sécurité hospitalière de l'OPS et la liste de contrôle verte	18
I.3.6 Proportion des établissements de soins de santé appliquant des mesures d'efficacité énergétique	19
I.3.7 Nombre de pays révisant les codes de construction pour tenir compte des impacts du changement climatique sur les infrastructures	20
AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 4 : RESSOURCES	21
I.4.1 Nombre de pays dotés de personnel responsable de la gestion des fonds et des projets sur le changement climatique au sein du ministère de la Santé	21
I.4.2 Nombre de pays ayant des projets approuvés sur le changement climatique et la santé financés par des fonds provenant des principaux mécanismes de financement internationaux sur le changement climatique et des partenaires de développement	22
I.4.3 Proportion du budget national consacrée au personnel, aux programmes et aux mesures afférents au changement climatique et à la santé.	23

SIGLES

CARPHA	Agence de santé publique des Caraïbes
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CIMH	<i>Caribbean Institute for Meteorology and Hydrology</i> (Institut de météorologie et d'hydrologie des Caraïbes)
HEAT	<i>Health Economic Assessment Tool for Cycling and Walking</i> (outil d'évaluation économique des effets sanitaire liés à la pratique du vélo et à la marche)
H-NAP	chapitre sur la santé dans le plan national d'adaptation
iSThAT	<i>Integrated Sustainable Transport and Health Assessment Tool</i> (outil d'évaluation intégrée de la santé et du transport durable)
ITHIM	<i>Integrated Transport and Health Impact Modelling Tool</i> (outil de modélisation intégrée des transports et de leur impact sur la santé)
NAMA	<i>Nationally Appropriate Mitigation Action</i> (mesure d'atténuation adaptée au niveau national)
NAP	<i>National Adaptation Plan</i> (plan national d'adaptation)
NC	<i>National Communication</i> (communication nationale)
NDC	<i>Nationally Determined Contribution</i> (contribution déterminée au niveau national)
NIR	<i>National Inventory Report</i> (rapport d'inventaire national)
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OPS	Organisation panaméricaine de la Santé
SASAP	<i>Sectoral Adaptation Strategies and Action Plan</i> (stratégies et plans d'action sectoriels d'adaptation)
V&A	<i>Vulnerability and Adaptation Assessment</i> (évaluation des vulnérabilités et de l'adaptation)

INDICATEURS DE MESURE DES PROGRÈS

Les catastrophes climatiques, les vagues de chaleur, les maladies sensibles au climat, les fortes sécheresses tout comme les inondations fauchent des vies et elles nuisent à la santé, aux moyens de subsistance et aux écosystèmes dans les pays des Caraïbes, comme dans les autres petits États insulaires en développement du monde entier. Consciente de la grande vulnérabilité de ces pays, l'Organisation mondiale de la Santé a lancé en 2017 l'Initiative spéciale sur le changement climatique et la santé dans les petits États insulaires en développement, visant à accroître la résilience de ces pays et territoires face à la variabilité climatique et au changement climatique.

Dans le cadre de cette initiative mondiale, le *Plan d'action des Caraïbes sur la santé et le changement climatique*¹ a été préparé par l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) en consultation avec les pays et territoires des Caraïbes, et a reçu l'accord de leurs ministres de la Santé et de l'Environnement respectifs.

Le Plan d'action comporte quatre grands axes stratégiques :

1. **Autonomisation**, pour soutenir le leadership en matière de santé dans les Caraïbes afin d'obtenir l'engagement aux niveaux national et international ;
2. **Données factuelles**, pour comprendre les impacts sur la santé, en préparant les systèmes de santé et en étayant les arguments en faveur de l'investissement en santé ;
3. **Mise en œuvre**, pour établir des systèmes de santé résilients au climat et améliorer la santé à travers des politiques d'atténuation ;
4. **Ressources**, pour faciliter l'accès aux ressources financières en matière de climat et de santé.

En outre, ces axes stratégiques s'articulent autour des engagements pris par les pays, territoires et agences techniques régionales de mettre en œuvre 26 actions nationales et 18 actions régionales, et de faire rapport sur 22 indicateurs.

Le présent document, le *Plan d'action des Caraïbes pour la santé et le changement climatique - Descripteurs des indicateurs*, fournit des informations sur les méthodes devant être utilisées pour mesurer chacun de ces indicateurs et en rendre compte. Il est organisé selon les quatre composantes principales du plan. Ces méthodes ont été examinées et convenues par les pays et les territoires des Caraïbes² et peuvent être mises à jour si nécessaire.

¹ Disponible sur : http://iris.paho.org/xmlui/bitstream/handle/123456789/38566/OPSCDE19007_fre.pdf?sequence=18&isAllowed=y

² Le Plan d'action des Caraïbes a été élaboré pour être mis en œuvre par tous les pays et territoires des Caraïbes. Aux fins de la présente publication, toutes ces entités seront appelées des « pays ».

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 1 : AUTONOMISATION

Indicateur	I.1.1 Nombre de pays ayant des représentants du ministère de la Santé au sein des comités interministériels nationaux sur le changement climatique
Définition	<p>Nombre de pays dont un représentant du ministère de la Santé participe activement aux comités interministériels nationaux sur le changement climatique (ou structure équivalente)</p> <p>Niveau de référence 2017 : 11 pays</p>
Objectif	Assurer la participation du secteur de la santé aux comités interministériels nationaux sur le changement climatique.
Note technique	<p>Les comités interministériels nationaux sur le changement climatique soutiennent un environnement propice aux dialogues techniques et politiques multisectoriels qui visent à définir les priorités des politiques publiques en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et à évaluer en permanence leur mise en œuvre.</p> <p>La participation effective du secteur de la santé à ces comités renforce la coordination des politiques avec d'autres secteurs, facilite la mise en œuvre d'actions en faveur de la santé et assure la préparation du secteur de la santé aux effets du changement climatique.</p> <p>Les parties prenantes sont encouragées à désigner des hauts responsables (par exemple, le Ministre de la Santé, le Secrétaire permanent, le Médecin en chef) pour représenter le ministère de la Santé au sein des comités interministériels ; toutefois, la désignation de représentants est laissée à la seule discrétion du ministère de la Santé.</p> <p>La présentation d'une copie de l'aide-mémoire établissant un comité interministériel national sur le changement climatique (ou une structure équivalente) est requise pour faire rapport sur cet indicateur. L'aide-mémoire devra comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les rôles et responsabilités du comité interministériel • les secteurs participants (y compris le ministère de la Santé) • la durée du comité • la périodicité des réunions.
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	Télécharger l'aide-mémoire établissant le comité interministériel national sur le changement climatique dans l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.

Indicateur	I.1.2 Nombre de pays ayant un point focal national pour le changement climatique et la santé
Définition	Nombre de pays ayant un point focal désigné au sein du ministère de la Santé, responsable des questions relatives au changement climatique et à la santé au niveau technique Niveau de référence 2017 : 10 pays
Objectif	Identifier un point focal national pour le changement climatique et la santé et mesurer les progrès vers une structure institutionnelle améliorée au sein des ministères de la Santé pour traiter du changement climatique et de la santé.
Note technique	Un point focal désigné au sein du ministère de la Santé renforce la coordination des activités entre les départements et les unités du ministère de la Santé et peut recevoir, collecter et diffuser les informations pertinentes, y compris avec d'autres secteurs et parties prenantes. Pour faire rapport sur cet indicateur, un aide-mémoire du ministère de la Santé indiquant le nom, le titre et la durée de la nomination du point focal est requis.
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	Télécharger l'aide-mémoire nommant le point focal dans l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.

Indicateur	I.1.3 Nombre de pays dotés d'un groupe de travail inter-programmatique et multipartite sur la santé et le changement climatique, établi par le ministère de la Santé
Définition	Nombre de pays où un groupe de travail inter-programmatique, interdisciplinaire et multipartite sur le changement climatique et la santé a été établi par le ministère de la Santé Niveau de référence 2018 : s/o
Objectif	To measure progress towards improved institutional structure in Ministries of Health to address climate change and health and enhanced national partnerships and cooperation with different sectors.
Note technique	<p>Un <i>groupe de travail</i> est défini comme un groupe de travail technique inter-programmatique, interdisciplinaire et multipartite réuni par le ministère de la Santé, visant (sans s'y limiter) à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • préparer des plans et des actions pour le secteur de la santé, • fournir des recommandations périodiques au ministère de la Santé et • présenter une vue d'ensemble et des orientations pour la mise en œuvre des activités relatives au changement climatique et à la santé. <p>Le groupe de travail devrait être composé des membres suivants : experts techniques clés des départements/unités/programmes pertinents du ministère de la Santé (par exemple, maladies à transmission vectorielles, maladies non transmissibles, changement climatique, pollution atmosphérique, eau et assainissement, promotion de la santé, etc.), experts des secteurs déterminants pour la santé (par exemple, énergie, transports, logement, agriculture, etc.) et autres parties prenantes pertinentes (par exemple universitaires, secteur privé, société civile, associations professionnelles, organisations non gouvernementales, etc.).</p> <p>Une copie de l'aide-mémoire établissant le groupe de travail est requise pour faire rapport sur cet indicateur. L'aide-mémoire devra comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les rôles et responsabilités du comité interministériel, • les secteurs participants (y compris le ministère de la Santé), • la durée du comité et • la périodicité des réunions.
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	Télécharger l'aide-mémoire établissant le groupe de travail dans l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.

Indicateur	I.1.4 Nombre de pays incluant des questions sanitaires dans les rapports nationaux sur le changement climatique présentés à la CCNUCC et dans d'autres forums pertinents
Définition	Nombre de pays incluant des considérations sanitaires dans les rapports nationaux officiels sur le changement climatique présentés à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ou à d'autres instances pertinentes Niveau de référence 2017 : 8 pays
Objectif	Mesurer les progrès en termes d'intégration des considérations sanitaires dans les documents officiels sur le changement climatique soumis aux instances internationales et en termes d'intégration de la santé dans les politiques nationales et les plans stratégiques de développement sur le changement climatique.
Note technique	<p>Pour faire rapport sur cet indicateur, les documents nationaux officiels soumis à la CCNUCC sont encouragés. En outre, d'autres rapports nationaux pertinents qui incluent des considérations sanitaires soumis à d'autres forums sur le changement climatique seront acceptés.</p> <p>Les rapports nationaux sur le changement climatique présentés à la CCNUCC comprennent les communications nationales, les rapports d'inventaire nationaux, les contributions déterminées au niveau national, les mesures d'atténuation adaptées au contexte national et les plans nationaux d'adaptation (PNA).</p> <p>Ne pas utiliser les chapitres sur la santé des plans nationaux d'adaptation ou des évaluations des vulnérabilités et de l'adaptation aux fins de faire rapport sur cet indicateur. Voir l'indicateur I.2.3 : <i>Nombre de pays qui ont élaboré des Chapitres sur la santé dans les plans nationaux d'adaptation, ou dans des documents équivalents</i>, sur la base des évaluations des vulnérabilités du système de santé.</p>
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique et de la page Web de la CCNUCC sur les Plans nationaux d'adaptation : www4.unfccc.int/sites/NAPC/Pages/national-adaptation-plans.aspx
Recommandations	Partager le lien pour avoir accès aux rapports nationaux les plus récents sur le changement climatique soumis à la CCNUCC ou à d'autres forums, ou les télécharger, dans l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.

Indicateur	I.1.5 Nombre de pays incluant le changement climatique et la santé dans des rapports nationaux sur la santé, ou dans des documents équivalents
Définition	<p>Nombre de pays qui incluent des considérations relatives au changement climatique et à la santé dans les rapports nationaux du Médecin en chef ou dans des documents équivalents</p> <p>Niveau de référence 2018 : s/o</p>
Objectif	Mesurer les progrès en termes d'inclusion des questions de changement climatique et de santé dans les rapports nationaux sur la santé.
Note technique	<p>Le rapport du Médecin en chef documente généralement les activités du ministère de la Santé au cours d'une période donnée. L'inclusion des considérations relatives au changement climatique et à la santé dans ces rapports (ou documents équivalents) est essentielle pour déterminer la situation actuelle, les tendances et les activités relatives au changement climatique et à la santé mises en œuvre par le ministère de la Santé.</p> <p>La présentation du rapport national le plus récent du Médecin en chef (ou d'un document équivalent) est encouragée pour faire rapport sur cet indicateur.</p>
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	Partager le lien pour avoir accès au rapport national le plus récent du Médecin en chef (ou un document équivalent), ou le télécharger, dans l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 2 : DONNÉES FACTUELLES

Indicateur	I.2.1 Nombre de pays incluant l'éducation sur le changement climatique et ses liens avec la santé humaine dans les programmes d'enseignement nationaux de l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire
Définition	Nombre de pays incluant l'éducation sur la science du changement climatique et ses liens avec la santé, sur la base des données probantes scientifiques disponibles, dans les programmes nationaux d'enseignement primaire, secondaire et du cursus médical Niveau de référence 2018 : s/o
Objectif	Mesurer les progrès en termes d'augmentation des capacités d'éducation sur les liens entre le changement climatique et la santé à tous les niveaux d'enseignement.
Note technique	<p>L'importance de promouvoir l'éducation sur le changement climatique est soulignée à l'article 6 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui encourage les Parties à promouvoir, développer et mettre en œuvre des programmes éducatifs de formation et de sensibilisation du public sur le changement climatique et ses effets. Le changement climatique et la santé devront être intégrés dans les programmes d'enseignement existants à tous les niveaux afin de sensibiliser davantage la société aux effets du changement climatique sur la santé et aux mesures à prendre sur le plan collectif et individuel.</p> <p>Pour faire rapport sur cet indicateur, tous les niveaux d'éducation devront être couverts : le primaire, le secondaire, les écoles de santé publique, de médecine, de soins infirmiers et autres programmes universitaires pertinents comme l'ingénierie, l'agriculture, les politiques publiques, le design urbain, l'architecture et le commerce.</p>
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	—

Indicateur	I.2.2 Nombre de ministères de la Santé ayant des représentants formés sur le changement climatique et la santé
Définition	<p>Nombre de pays où des membres du personnel technique du ministère de la Santé ont reçu une formation sur le changement climatique et ses liens avec la santé et les possibilités de stratégies d'atténuation et d'adaptation</p> <p>Niveau de référence 2017 : 6 pays</p>
Objectif	Présenter la situation des capacités humaines en matière de changement climatique et de santé au sein des ministères de la Santé et identifier les pays ayant besoin de coopération technique et de formation.
Note technique	<p>Pour faire rapport sur cet indicateur, le point focal du ministère de la Santé pour le changement climatique et la santé (voir indicateur I.1.2) devra avoir suivi le cours virtuel de l'OPS sur le changement climatique et la santé qui sera disponible sur le Campus Virtuel de l'OPS pour la santé publique en 2020, ou un autre cours dont l'objectif principal est de traiter du lien entre changement climatique et santé. Le certificat d'achèvement sera requis pour la présentation du rapport.</p> <p>En plus du point focal, d'autres membres clés du personnel technique du ministère de la Santé sont encouragés à suivre ce cours, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les membres du groupe de travail interdisciplinaire et multipartite sur le changement climatique et la santé (voir l'indicateur I.1.3) et • le personnel technique responsable des maladies à transmission vectorielle et des maladies non transmissibles, de la santé environnementale, de la santé urbaine, de la promotion de la santé, de l'épidémiologie, de la pollution atmosphérique et des politiques de santé publique.
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuel
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique et du Campus virtuel de santé publique de l'OPS/OMS.
Recommandations	Télécharger le certificat d'achèvement du cours virtuel de l'OPS sur le changement climatique et la santé dans l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.

Indicateur	I.2.3 Nombre de pays qui ont élaboré des Chapitres sur la santé dans les plans nationaux d'adaptation, ou dans des documents équivalents
Définition	<p>Nombre de pays ayant élaboré des chapitres sur la santé dans les Plans nationaux d'adaptation (PNA) ou des documents équivalents, tels que les stratégies et plans d'action sectoriels d'adaptation (SASAP) ou les plans nationaux d'adaptation sanitaire (PNA-S), qui incluent des considérations relatives au changement climatique et à la santé)</p> <p>Niveau de référence 2017 : 6 pays</p>
Objectif	Mesurer les progrès accomplis en termes de formulation de stratégies et d'actions visant à préparer les systèmes de santé aux effets du changement climatique dans les Caraïbes.
Note technique	<p>Le Plan national d'adaptation est un document décrit dans le Cadre d'adaptation de Cancun de la CCNUCC. Des PNA devront être préparés par les pays ratifiant l'Accord de Paris. Les pays sont encouragés à produire des PNA sectoriels, tels que ceux relatifs à la santé (appelés PNA-S), pour guider les actions sectorielles alignées sur les cadres fournis par le PNA.</p> <p>Le PNA-S devra inclure une évaluation nationale des vulnérabilités sanitaires (V&A) dans le cadre du diagnostic des faiblesses du secteur de la santé et des impacts attendus de la variabilité climatique et du changement climatique sur la santé, ainsi que des interventions spécifiques pour renforcer les systèmes de santé, avec des actions, un budget et un calendrier spécifiques pour son élaboration.</p> <p>Le document ou une lettre du ministère de la Santé confirmant l'achèvement du document est nécessaire pour faire rapport sur cet indicateur.</p>
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique et du site Central sur les PNA de la CCNUCC (en anglais) : www4.unfccc.int/sites/NAPC/News/Pages/national_adaptation_plans.aspx
Recommandations	Partager le lien pour avoir accès au document ou à la lettre de confirmation du ministère de la Santé, ou les télécharger, dans l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.

Indicateur	I.2.4 Nombre de pays disposant de profils de pays sur le changement climatique et la santé
Définition	<p>Nombre de pays ayant élaboré et publié des profils de pays sur le changement climatique et la santé, dans lesquels les progrès nationaux en matière d'action climatique dans le secteur de la santé font l'objet d'un suivi</p> <p>Niveau de référence 2018 : 1 pays</p>
Objectif	Présenter et mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme sur le changement climatique et la santé dans les Caraïbes.
Note technique	<p>Les profils de pays fournissent des estimations par pays des aléas climatiques actuels et futurs et de la charge attendue du changement climatique sur la santé humaine, identifient les opportunités de co-bénéfices pour la santé résultant des mesures d'atténuation du changement climatique et assurent un suivi des réponses de politiques actuelles au niveau national.</p> <p>Pour faire rapport sur cet indicateur, les pays sont encouragés à participer au projet de la CCNUCC et de l'OMS sur les profils des pays sur le changement climatique et la santé, afin d'élaborer et de publier leurs profils de pays. Il s'agit pour cela de répondre à l'enquête de l'OMS concernant le profil des pays sur le changement climatique et la santé, réalisée tous les deux ans, et de participer au processus de validation du document.</p> <p>Les profils de pays qui n'ont pas été élaborés dans le cadre du projet de la CCNUCC et de l'OMS sont également acceptés pour faire rapport sur cet indicateur.</p>
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Périodique
Source des données	<p>Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique et de ces deux sources :</p> <p>Page Web de l'OMS sur le projet de profils de pays sur le changement climatique et la santé (en anglais) : www.who.int/globalchange/resources/countries/en/</p> <p>Page Web de l'OPS sur le changement climatique et la santé (en anglais) : www.paho.org/hq/index.php?option=com_topics&view=article&id=438&Itemid=72247&lang=en</p>
Recommandations	—

Indicateur	I.2.5 Nombre de pays se servant du bulletin des Caraïbes sur le changement climatique et la santé pour orienter les décisions sanitaires relatives au fonctionnement
Définition	<p>Nombre de pays qui utilisent les informations présentées dans le bulletin des Caraïbes sur le changement climatique et la santé de l'Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA), de l'OPS et du Caribbean Institute for Meteorology and Hydrology (CIMH) pour étayer la prise de décisions stratégiques et opérationnelles</p> <p>Niveau de référence 2018 : s/o</p>
Objectif	Mesurer les progrès en termes d'utilisation de données probantes pour la prise de décisions.
Note technique	<p>Le bulletin des Caraïbes sur le changement climatique et la santé est un outil climato-intelligent mis au point et diffusé par la CARPHA, l'OPS et le CIMH pour aider le secteur de la santé à gérer les risques climatiques liés aux événements climatiques prévus et à leurs impacts dans des domaines clés comme les maladies respiratoires et gastrointestinales, les maladies non transmissibles ou à transmission vectorielle, les traumatismes physiques ou les décès, et le bien-être et la santé mentale.</p> <p>Ce bulletin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • donne un aperçu des conditions climatiques typiques de la saison ou de la période de prévision à venir, • donne un aperçu des perspectives pour le prochain trimestre dans les Caraïbes et communique des messages clés sur le climat pour cette période et • formule des conseils sur les répercussions sur la santé découlant de ces informations saisonnières sur le climat.
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	Pour plus d'informations en anglais consulter : https://rcc.cimh.edu.bb/caribbean-health-climatic-bulletin/

Indicateur	I.2.6 Nombre de pays employant des outils pour mesurer les bienfaits connexes sur la santé des mesures d'atténuation
Définition	<p>Nombre de pays qui utilisent des outils pour étudier les co-bénéfices pour la santé résultant des mesures d'atténuation prises par d'autres secteurs, comme les transports, l'énergie, l'agriculture, l'eau et l'assainissement, et l'environnement</p> <p>Niveau de référence 2018 : s/o</p>
Objectif	Évaluer l'impact sur la santé des mesures d'atténuation prises par d'autres secteurs.
Note technique	<p>Les termes bienfaits connexes ou co-bénéfices pour la santé désignent les résultats pour la santé des mesures d'atténuation autres que leur résultat principal. Parmi les exemples d'impacts positifs sur la santé qui peuvent ne pas être le principal résultat d'une mesure d'atténuation du changement climatique prise par un secteur déterminant pour la santé, on peut mentionner les mesures visant à accorder la priorité aux systèmes de transport actifs et de transports en commun rapides, qui offrent des avantages connexes pour la santé tels qu'une meilleure qualité de l'air, la promotion de l'activité physique et la réduction du stress lié au bruit.</p> <p>Pour faire rapport sur cet indicateur, les parties prenantes sont encouragées à utiliser au moins un outil de l'OMS ; toutefois, d'autres outils pertinents seront acceptés. Les outils de l'OMS qui mesurent les co-bénéfices pour la santé des mesures d'atténuation comprennent les outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'outil d'évaluation économique des effets sanitaire liés à la pratique du vélo et à la marche (HEAT), • GreenUr, qui évalue l'impact des espaces verts urbains sur l'exposition sanitaire, • l'outil de modélisation intégrée des transports et de leur impact sur la santé (ITHIM), qui réalise des évaluations intégrées à l'échelle nationale en zone urbaine des incidences sur la santé des scénarios et des politiques de transport, y compris les changements dans l'activité physique, les risques de traumatismes dus à des accidents de la route et l'exposition aux particules fines et • l'outil d'évaluation intégrée de la santé et du transport durable (iSThAT), qui calcule les émissions de polluants atmosphériques provenant de la circulation actuelle des autobus, des voitures et des motos et détermine les impacts sanitaires et économiques découlant des changements de ces émissions dans le temps.
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	Pour plus d'informations en anglais, consulter : www.who.int/sustainable-development/urban/guidance-tools/en/

Indicateur	I.2.7 Nombre de pays réalisant des campagnes de santé publique sur le changement climatique et la santé
Définition	<p>Nombre de pays mettant en œuvre des campagnes de santé publique sur le changement climatique et la santé visant à mieux faire comprendre au grand public les effets du changement climatique sur la santé, ainsi que les services et le soutien connexes disponibles pour préserver ou améliorer la santé</p> <p>Niveau de référence 2018 : s/o</p>
Objectif	Mesurer les progrès vers une meilleure communication sur les questions de changement climatique et de santé.
Note technique	<p>Le choix des stratégies de communication sur la santé et le nombre de campagnes de santé publique à mettre en œuvre est laissé à la discrétion des États Membres de l'OPS. Pour faire rapport sur cet indicateur, au moins une campagne nationale de santé publique sur le changement climatique et la santé (par an) devra être menée.</p> <p>Cette campagne devra s'adresser au grand public et contenir des informations sur les effets du changement climatique sur la santé, les mesures de protection de la santé, les services de santé publique et le soutien connexes disponibles pour préserver ou améliorer la santé.</p>
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	—

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 3 : MISE EN ŒUVRE

Indicateur	I.3.1 Nombre de pays employant des systèmes d'alerte précoce multirisques pour les conditions météorologiques et phénomènes climatiques extrêmes
Définition	<p>Nombre de pays qui disposent d'un système d'alerte précoce mis en œuvre et fonctionnel, qui comprend des informations météorologiques (par exemple des informations météorologiques à court terme et des informations climatiques saisonnières), axées sur les dangers multiples</p> <p>Niveau de référence 2018 : s/o</p>
Objectif	Cartographier l'utilisation de systèmes d'alerte précoce multi-dangers pour les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes et les maladies et pathologies sensibles au climat.
Note technique	<p>Définitions des Nations Unies : https://www.preventionweb.net/files/50683_oiewgreportfrench.pdf</p> <p>Système d'alerte précoce : un système intégré de suivi, de prévision et de prédiction des dangers, d'évaluation des risques de catastrophe, d'activités de communication et de préparation, de systèmes et de processus qui permet aux particuliers, aux communautés, aux pouvoirs publics, aux entreprises et à d'autres intervenants de prendre des mesures en temps opportun pour réduire les risques de catastrophe avant que des événements dangereux ne surviennent.</p> <p>Dangers : un processus, phénomène ou une activité humaine susceptible d'occasionner des pertes de vie, des traumatismes ou d'autres effets sur la santé, des dommages matériels, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Par multi-dangers ou multirisques, on entend 1) l'éventail des principaux dangers multiples auxquels le pays est confronté et 2) les contextes spécifiques dans lesquels des événements dangereux peuvent se produire, simultanément, en cascade ou cumulativement dans le temps, en tenant compte des effets interconnectés potentiels.</p> <p>Les systèmes d'alerte précoce multi-dangers peuvent comprendre (sans toutefois s'y limiter) les dangers suivants : vagues de chaleur et de froid, tempêtes (p. ex. cyclones, moussons et typhons), incendies (p. ex. feux de forêt), inondations, sécheresse, qualité de l'air (p. ex. niveaux de particules et d'ozone), tempêtes de sable/poussière.</p>
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	<p>Pour plus d'informations, consulter :</p> <p>https://www.preventionweb.net/files/50683_oiewgreportfrench.pdf https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4463</p>

Indicateur	I.3.2 Nombre de pays incluant des informations sur la variabilité et les changements climatiques dans les programmes sanitaires et conditionnant la santé
Définition	Nombre de pays qui incluent des informations sur la variabilité et le changement climatiques dans les pratiques de santé publique dans les programmes sanitaires et conditionnant la santé Niveau de référence 2018 : s/o
Objectif	Mesurer les progrès en termes d'inclusion de la variabilité et du changement climatiques dans les programmes sanitaires et conditionnant la santé.
Note technique	Pour faire rapport sur cet indicateur, la variabilité climatique et les tendances et projections du changement climatique doivent être intégrées dans au moins deux programmes sanitaires. Les programmes sanitaires et conditionnant la santé comprennent les maladies à transmission vectorielle, la salubrité et la sécurité alimentaires et nutritionnelles, l'eau et l'assainissement, la qualité de l'air, la gestion des catastrophes et des situations d'urgence, ainsi que la gestion des déchets.
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	—

Indicateur	I.3.3 Nombre de pays incluant des indicateurs de variabilité et des changements climatiques dans les systèmes de surveillance des maladies et troubles sensibles au climat
Définition	Nombre de pays incluant des indicateurs et des informations sur la variabilité et le changement climatiques dans les systèmes de surveillance des maladies et des pathologies sensibles au climat Niveau de référence 2017 : 6 pays
Objectif	Évaluer les progrès en termes d'inclusion de la variabilité et du changement climatiques dans les systèmes de surveillance des maladies et des pathologies sensibles au climat, et identifier les pays qui disposent des informations nécessaires pour faire face aux risques sanitaires liés au climat.
Note technique	<p>La <i>surveillance</i> désigne la compilation, l'analyse et l'interprétation continue et systématique des données relatives à la santé, essentielles à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des pratiques de santé publique. Les systèmes de surveillance répondent à un besoin d'informations spécifiques, telles que l'incidence ou la prévalence d'une maladie, l'association entre une maladie et une exposition spécifique, ou l'efficacité d'une intervention de santé publique. Ils étayent et guident les actions de santé publique.</p> <p>On peut citer à titre d'exemples de maladies et de pathologies sensibles au climat : la mortalité, les traumatismes et les troubles de santé mentale résultant de catastrophes liées aux conditions météorologiques, l'exposition environnementale à la chaleur ou au froid, les mélanomes, les maladies d'origine hydrique, alimentaire et à transmission vectorielle, les maladies respiratoires (p. ex. asthme, allergies, infections respiratoires aiguës et maladies pulmonaires obstructives chroniques) et la malnutrition en protéines/calories.</p>
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesures	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	—

Indicateur	I.3.4 Nombre de pays dotés de plans et de procédures de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas de catastrophe météorologique et climatique
Définition	<p>Nombre de pays disposant de plans de préparation, d'intervention et de rétablissement propres au secteur de la santé pour faire face aux catastrophes météorologiques et climatiques, achevés et à jour, compte tenu des scénarios de changement climatique et de leur impact sur les risques de catastrophe</p> <p>Niveau de référence 2018 : s/o</p>
Objectif	Mesurer les progrès réalisés dans le secteur de la santé en matière de préparation, d'intervention et de rétablissement rapide en cas de catastrophes météorologiques et climatiques.
Note technique	<p>Le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 stipule que : « La gouvernance des risques de catastrophe, aux niveaux national, régional et mondial, revêt la plus grande importance pour l'efficacité et l'efficience de la gestion desdits risques. Elle suppose d'avoir une vision claire des choses, des plans, des compétences et des orientations, de coordonner l'action de tous les secteurs et d'un secteur à l'autre, et de faire participer toutes les parties prenantes. Il est donc nécessaire de renforcer la gouvernance des risques de catastrophe aux fins de la prévention, de l'atténuation, de la préparation, des interventions, du relèvement et de la remise en état. Un tel renforcement favorise la collaboration et les partenariats entre mécanismes et institutions, l'objectif étant la mise en œuvre d'instruments utiles à la réduction des risques de catastrophe et au développement durable. »</p> <p>Pour faire rapport sur cet indicateur, il est nécessaire de soumettre le plan de préparation, d'intervention et de rétablissement rapide du secteur de la santé en cas de catastrophe météorologique et climatique.</p>
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	<p>Pour plus d'informations sur la préparation, l'intervention et le rétablissement en cas de catastrophe, veuillez consulter :</p> <p>Le Centre de connaissances de l'OPS sur la santé publique et les catastrophes (en anglais) : www.saludydesastres.info/index.php?lang=en</p> <p>Le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe : https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf</p>

Indicateur	I.3.5 Nombre d'établissements de soins de santé respectant les normes de sécurité et écologiques, selon l'indice de sécurité hospitalière de l'OPS et la liste de contrôle verte
Définition	<p>Nombre d'établissements de santé ayant obtenu la note « A » dans l'indice de sécurité hospitalière de l'OPS et un minimum de 70 % dans la liste de contrôle verte qui fait partie de la trousse à outils des hôpitaux intelligents publiée par l'OPS</p> <p>Niveau de référence 2018 : s/o</p>
Objectif	Mesurer les progrès pour ce qui est de rendre les établissements de santé plus verts et d'améliorer leur résilience face aux impacts des événements climatiques et météorologiques dans les Caraïbes.
Note technique	<p>L'indice de sécurité hospitalière de l'OPS donne un aperçu de la probabilité qu'un hôpital ou un établissement de santé continue de fonctionner dans des situations d'urgence, en fonction de facteurs structurels, non structurels et fonctionnels, notamment l'environnement et le réseau de services de santé auquel il appartient. La note de l'hôpital sur l'indice de sécurité donne aux pays et aux décideurs une vue d'ensemble de sa capacité de riposte en cas de situation d'urgence et de catastrophe majeures, et permet d'assurer un suivi du niveau de sécurité des établissements de soins de santé dans le temps. Bien que l'indice de sécurité hospitalière ne remplace pas des études de vulnérabilité détaillées, il s'agit d'un premier pas important vers la priorisation des investissements d'un pays dans la sécurité des hôpitaux.</p> <p>La liste de contrôle verte identifie les secteurs qui peuvent économiser les ressources, réduire les coûts, accroître l'efficacité des opérations et réduire les émissions de carbone d'un hôpital.</p> <p>Voir la trousse à outils des hôpitaux intelligents pour plus d'informations (en anglais) sur l'application de l'indice de sécurité hospitalière et de la liste de contrôle verte : www.paho.org/disasters/index.php?option=com_docman&view=download&category_slug=smart-hospitals-toolkit&alias=2495-smart-hospitals-toolkit-2017-5&Itemid=1179&lang=en</p> <p><i>Autres sources :</i> Page Web sur les hôpitaux intelligents de l'OPS (en anglais) : https://www.paho.org/disasters/index.php?option=com_content&view=article&id=3650:safe-hospitals-new-page&Itemid=1292&lang=en</p> <p><i>Liste de contrôle verte (en anglais) :</i> www.paho.org/disasters/index.php?option=com_docman&view=download&category_slug=smart-hospitals-toolkit&alias=2489-green-checklist-2017-version-9&Itemid=1179&lang=en</p> <p><i>Guide pratique pour l'application de la liste de contrôle verte (en anglais) :</i> www.paho.org/disasters/index.php?option=com_docman&view=download&category_slug=smart-hospitals-toolkit&alias=2490-field-guide-for-application-green-checklist-0&Itemid=1179&lang=en</p>
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Nombre d'établissements de soins de santé, par pays
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	—

Indicateur	I.3.6 Proportion des établissements de soins de santé appliquant des mesures d'efficacité énergétique
Définition	Proportion des établissements de santé ayant élaboré un plan d'économie d'énergie et mis en œuvre des mesures d'efficacité énergétique pour réduire leur empreinte carbone Niveau de référence 2018 : s/o
Objectif	Mesurer les progrès réalisés en termes d'amélioration de la résilience climatique des établissements de santé et de réduction de leur empreinte carbone.
Note technique	<p>L'expression « <i>mesures d'efficacité énergétique</i> » désigne les mesures visant les économies d'énergie, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les établissements de soins de santé.</p> <p>Pour faire rapport sur cet indicateur, il faut élaborer un plan d'économie d'énergie et mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique. Les mesures spécifiques à mettre en œuvre sont laissées à la discrétion des États Membres de l'OPS, mais devront inclure un ou plusieurs des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'utilisation d'une technologie appropriée à faible intensité de carbone pour les soins, • la conception et la construction de bâtiments à faible intensité de carbone, • des investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, • le remplacement des ampoules à incandescence ou d'autres ampoules inefficaces par des ampoules fluorescentes ou à LED, • des politiques de passation de marchés pour les chaînes d'approvisionnement à faible intensité de carbone, • des climatiseurs efficaces, • l'utilisation de sources renouvelables propres telles que l'énergie solaire (par exemple, les systèmes photovoltaïques) et l'énergie éolienne, • la réduction au minimum de l'utilisation de gaz anesthésiques à forte émission de gaz à effet de serre, • la gestion durable des transports et • la construction de toitures végétalisées ou de jardins verticaux.
Type d'indicateur	Proportion
Unité de mesure	Pourcentage
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	Pour plus d'informations (en anglais), voir la trousse à outils des hôpitaux intelligents de l'OPS pour des ressources supplémentaires sur les mesures d'efficacité énergétique : www.paho.org/disasters/index.php?option=com_docman&view=download&category_slug=smart-hospitals-toolkit&alias=2495-smart-hospitals-toolkit-2017-5&Itemid=1179&lang=en

Indicateur	I.3.7 Nombre de pays révisant les codes de construction pour tenir compte des impacts du changement climatique sur les infrastructures
Définition	<p>Nombre de pays qui sont en train d'élaborer des codes et des normes de construction, ou qui les ont révisés, afin d'améliorer la résilience climatique des infrastructures face aux effets des phénomènes climatiques extrêmes, y compris l'incorporation des données météorologiques historiques et des projections climatiques dans les paramètres de conception</p> <p>Niveau de référence 2018 : 7 pays</p>
Objectif	Mesurer les progrès réalisés en matière de résilience des infrastructures aux effets du changement climatique dans les Caraïbes.
Note technique	<p>Le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 souligne l'importance d'investir aux niveaux national et local en vue de : « D'encourager la révision des règlements et des normes de construction ainsi que des pratiques qui concernent la remise en état et la reconstruction au niveau national ou local, ou d'en élaborer de nouveaux selon qu'il convient, afin d'en faciliter l'application dans le contexte local, notamment dans les établissements humains informels et marginaux, et de renforcer les capacités disponibles pour mettre en œuvre ces règlements, les étudier et veiller à leur application, grâce à une approche adéquate, en vue de promouvoir les structures résistant aux catastrophes ».</p> <p>Pour faire rapport sur cet indicateur, il faut soumettre des codes de construction révisés qui tiennent compte des considérations climatiques.</p>
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	—

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 4 : RESSOURCES

Indicateur	I.4.1 Nombre de pays dotés de personnel responsable de la gestion des fonds et des projets sur le changement climatique au sein du ministère de la Santé
Définition	<p>Nombre de pays disposant d'un responsable technique ou d'une équipe responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre des projets sur le changement climatique et la santé</p> <p>Niveau de référence 2018 : s/o</p>
Objectif	Identifier les pays ayant des capacités techniques au sein du ministère de la Santé pour la préparation, la gestion et la mise en œuvre de projets sur le changement climatique et la santé.
Note technique	Pour faire rapport sur cet indicateur, indiquer le(s) nom(s) du personnel technique responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre des projets relatifs au changement climatique et à la santé, au sein du ministère de la Santé.
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	—

Indicateur	I.4.2 Nombre de pays ayant des projets approuvés sur le changement climatique et la santé financés par des fonds provenant des principaux mécanismes de financement internationaux sur le changement climatique et des partenaires de développement
Définition	Nombre de pays ayant des projets sur le changement climatique et la santé approuvés par les principaux mécanismes de financement internationaux sur le changement climatique et/ou les partenaires de développement Niveau de référence 2018 : s/o
Objectif	Mesurer les progrès en termes d'augmentation du financement relatif au changement climatique par les mécanismes de financement internationaux sur le changement climatique.
Note technique	Pour faire rapport sur cet indicateur, les pays devront avoir au moins un projet sur le changement climatique et la santé approuvé entre 2019 et 2023, avec des fonds provenant des principaux mécanismes de financement internationaux sur le changement climatique ou des partenaires de développement. Au nombre des mécanismes de financement internationaux sur le changement climatique et des partenaires de développement, on peut citer : <ul style="list-style-type: none"> • le Fonds vert pour le climat • le Fonds d'adaptation du Fonds pour l'environnement mondial • le Fonds pour les pays les moins avancés du Fonds pour l'environnement mondial • le Fonds spécial pour les changements climatiques du Fonds pour l'environnement mondial • la Banque interaméricaine de développement • le Programme pilote pour la résilience climatique de la Banque mondiale • l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
Type d'indicateur	Absolu
Unité de mesure	Oui ou Non (avec accès à l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique)
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	Ressources utiles : www.adaptation-fund.org/ www.thegef.org/topics/climate-change www.unfccc.int/topics/climate-finance/resources/reports-of-the-special-climate-change-fund www.worldbank.org/ www.iadb.org/en www.usaid.gov/climate www.climateinvestmentfunds.org

Indicateur	I.4.3 Proportion du budget national consacrée au personnel, aux programmes et aux mesures afférents au changement climatique et à la santé
Définition	Pourcentage du budget total du ministère de la Santé alloué au personnel, aux programmes, aux actions et aux activités sur le changement climatique et la santé Niveau de référence 2018 : s/o
Objectif	Présenter la situation de l'allocation des fonds au changement climatique et à la santé dans les ministères de la Santé, et identifier les tendances et les pays ayant des besoins de ressources plus élevés, en vue d'augmenter l'allocation des fonds.
Note technique	Pour faire rapport sur cet indicateur, le pourcentage du budget national alloué au personnel, aux programmes, aux actions et aux activités dans le domaine du changement climatique et de la santé doit être indiqué.
Type d'indicateur	Proportion
Unité de mesure	Pourcentage
Fréquence de la mesure	Annuelle
Source des données	Les données proviendront de l'enquête de l'OPS dans les pays sur la santé et le changement climatique.
Recommandations	—

OPS



Organisation
Panaméricaine
de la Santé



BUREAU RÉGIONAL DES

Organisation
mondiale de la Santé
Amériques

525 Twenty-third Street, NW
Washington, D.C., 20037
États-Unis d'Amérique
télé : +1 (202) 974-3000
www.paho.org